Décision n° 2018-1130
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 11 septembre 2018
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2017-0383 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 21 mars 2017 modifiant la décision n° 2015-1160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 1er mars 2017 modifiée portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 11 septembre 2018,

Pour le Président et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2018-1130
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 11 septembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
199005748	TAXI RADIO FRET DE L'ESSONNE	91 GRIGNY	2 VHF
199106151	KEOLIS VICHY	03 CUSSET	2 UHF
199400599	GRANDS MOULINS DE PARIS	40 CAUNEILLE	2 UHF
199600304	VEOLIA EAU CIE GEN DES EAUX	42 ST CHAMOND	1 UHF
199800074	REGIE MUNICIPALE SPORT LOISIRS	66 PUYVALADOR	3 VHF
199900154	SYNDICAT ESF CAUTERETS	65 CAUTERETS	2 VHF
200201789	COMMUNE DE CHARLEVILLE MEZIERES	08 CHARLEVILLE MEZIERES	2 VHF
200300636	LVMH FRAGRANCE BRANDS	60 BEAUVAIS	1 UHF
200301261	ACTIA AUTOMOTIVE	31 COLOMIERS	1 UHF
200301555	SOCIETE DES BISCOTTES FAISSOLE	04 ANNOT	2 UHF
200301667	ATELIER REPARATIONS CONTENEURS	76 LE HAVRE	1 UHF
200400102	AA TAXIS VERSAILLES	78 VERSAILLES	2 VHF
200501847	MAYDAY SECURITE SAS	75 PARIS	1 UHF
200600359	MAYDAY SECURITE SAS	92 NANTERRE	1 UHF
200800338	SOC BOURBON TRAVAUX PUBLICS	97 LE PORT	1 UHF
200800789	COMMUNE DE LIEVIN	62 LIEVIN	2 UHF
200800851	MAYDAY SECURITE SAS	75 PARIS	1 UHF
201001380	MAYDAY SECURITE SAS	92 PUTEAUX	1 UHF
201200423	FONDS GARANTIE ASSUR OBL DE	94 VINCENNES	1 UHF
201300413	MAIN SECURITE	87 PEYRAT DE BELLAC	3 UHF
201300435	AREVA NP	26 ST PAUL TROIS CHATEAUX	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201302716	MAYDAY SECURITE	92 CLICHY	1 UHF
201400369	MAYDAY SECURITE	78 GUYANCOURT	2 UHF
201400614	COMMUNE DE PUYVALADOR	66 PUYVALADOR	1 UHF
201500965	SICRA ILE DE FRANCE	75 PARIS	1 UHF
201501289	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 PUTEAUX	2 UHF
201600547	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 ISSY LES MOULINEAUX	2 UHF
201601455	EDF	92 COURBEVOIE	1 UHF
201700674	PARIS OUEST CONSTRUCTION	93 ST DENIS	2 UHF
201700927	FIDUCIAL ENERGIE SECURITE	75 PARIS	2 UHF
201701107	ECOMAT	22 POMMERIT LE VICOMTE	1 UHF
201701108	ECOMAT	22 POMMERIT LE VICOMTE	1 UHF
201701343	GCC	93 TREMBLAY EN FRANCE	1 UHF
201800005	ECOMAT	56 HENNEBONT	2 UHF
201800267	KOMATSU FRANCE	95 ROISSY EN FRANCE	3 UHF